

avait frappé Bruxelles, s'écria avec emportement : « Sais-tu qu'il y va de ta tête, citoyen Barthélemy ? — Il en jaillira du sang et non de l'or, » lui répondit celui-ci sans s'émouvoir. En 1822, il entra dans la seconde chambre des députés généraux, vota, en 1830, l'exclusion de la maison de Nassau, fut appelé, en 1831, au ministère de la justice, qu'il garda quelques mois, et, enfin, il obtint la vice-présidence de la Chambre des représentants. On lui doit quelques ouvrages, dont le style manque souvent de goût et de correction. Nous citerons : *Exposé succinct de l'état des Pays-Bas depuis le xve siècle* (Bruxelles, 1814); *Des gouvernements passés et du gouvernement à créer* (Bruxelles, 1815).

BARTHÉLEMY (Eloy), médecin vétérinaire, né à Besnes (Meuse) en 1785, mort en 1851, fut admis, en 1802, à l'école vétérinaire de Lyon, remplit ensuite les fonctions de vétérinaire dans divers régiments, et obtint définitivement, le 23 décembre 1813, la chaire d'anatomie et de physiologie, puis celle de pathologie et de clinique en 1818. Nommé membre correspondant de la Société centrale d'agriculture en 1819, il devint membre titulaire de l'Académie royale de médecine en 1824. Il ne tarda pas cependant à abandonner l'enseignement pour se livrer, à Paris, à la pratique plus lucrative de son art. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il fut promu au grade d'officier du même ordre en 1847.

BARTHÉLEMY (Auguste-Marseille), poète français, né à Marseille en 1796, mort en 1867. Il fit d'excellentes études au séminaire de Julliy, d'où il sortit pour se livrer presque aussitôt à ce qui devait être la seule passion sincère et durable de sa vie, la poésie. Ses premiers essais ne dépassèrent pas tout d'abord un petit cercle d'amis, ou allèrent s'enfouir dans les colonnes de quelques feuilles départementales. Bientôt, cependant, il eut l'habileté d'attirer sur lui l'attention en publiant, dans le *Drapeau blanc*, un article contre la liberté de la presse, qui lui valut une gratification de 1,500 fr. de la part du gouvernement. Mais ce ne fut que plusieurs années après, en 1825, qu'il se décida à venir demander à Paris la réputation dorée après laquelle il aspirait. Ce fut alors qu'il associa sa muse à celle de son compatriote Méry, dont on connaît l'étonnante facilité, et que Barthélemy appelait son *hémistiche vivant*. Sidi-Mahmoud venait d'arriver à Paris, pour assister, en qualité d'ambassadeur du dey de Tunis, au sacre de Charles X. Nos deux poètes prirent ce prétexte pour fulminer quelques centaines de vers contre le xixe siècle, dans trois épîtres qui furent réunies sous le titre de *Siddiennes*. « Nous nous servîmes du nom de Sidi comme d'une enseigne de modes, pour attirer sur nos vers les regards du public... » C'est dans une préface des deux poètes que nous trouvons cette déclaration, et nous devons ajouter qu'ils réussirent au delà sans doute de leurs espérances. A partir de ce moment jusque vers 1833 environ, les deux compatriotes ouvrirent boutique d'alexandrins satiriques, sous la raison sociale Barthélemy et Méry, et l'on vit paraître successivement la *Villégiature*, contre le ministre Villèle; les *Grecs*, épître au Grand Turc; les *Jésuites*, épître au président Séguier; *Rome à Paris*; la *Peyronnède*, satire contre le ministre Peyronnet; *Une soirée chez M. de Peyronnet*; la *Censure* ou le *Congrès des ministres*, autant de coups de fronde décochés contre le système gouvernemental, aux applaudissements de l'opposition libérale. Quand vint le ministère Martignac avec ses demi-concessions et ses demi-teintes, les deux poètes comprirent que la continuation de leurs attaques aurait mauvaise grâce et semblerait un parti pris. Ils quittèrent le foudre de la satire pour ajuster leurs voix au ton plus élevé de l'épopée. Ils écrivirent *Napoléon en Egypte*, grand poème apologétique, en huit chants, que Barthélemy voulut aller offrir lui-même au duc de Reichstadt, prisonnier de la maison d'Autriche, à Vienne. Il partit donc pour Vienne « avec un poème à offrir et rien à demander, » dit M. Louis Reybaud. Nous voulons bien le croire, si invraisemblable que cela paraisse. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, le poète n'eut pas même la satisfaction d'être admis auprès du jeune duc, et s'en revint à Paris, où il fit presque immédiatement paraître sa brochure du *Fils de l'homme*, qui fut saisie et lui valut trois mois de prison et 1,000 fr. d'amende. Méry, qui alors était à Marseille et n'avait collaboré que de loin au *Fils de l'homme*, n'était pas en cause, et ce fut en vain que Barthélemy présenta lui-même sa défense dans un *Plaidoyer* en vers, plein d'esprit et d'ironie. Pendant la durée du procès, le ministère Martignac avait été dissous, et la plume du satirique n'avait pas chômé : *Waterloo*, petit poème de quelques feuilles, était venu signaler comme déserteur le général Bourmont, devenu ministre, et la *Satire politique*, publiée au commencement de 1830, avait dénoncé les leurs sanglantes dont commençait à s'éclairer l'horizon. Quelques mois plus tard, la révolution de Juillet éclatait, balayant un trône pour le remplacer par un autre. Méry, de retour à Paris, se mit à l'œuvre avec Barthélemy, et ils chantèrent la victoire, dans un poème intitulé *l'Insurrection*. Louis-Philippe eût été bien ingrat de ne pas remercier Barthélemy des coups d'encensoir qu'il lui prodiguait dans ses vers; il le gratifia d'une pension de 1,200 fr. Candide monarque ! Sa parcimonie devait lui coûter bien

cher. Barthélemy, irrité du maigre prix auquel on cotait ses louanges, reprit son carquois et ses flèches; il se fit républicain et fonda sa fameuse *Némésis*, journal hebdomadaire dans lequel il flétrit périodiquement en vers, en collaboration avec Méry, tous les actes du nouveau gouvernement. Pendant cinquante-deux semaines consécutives, à heure fixe, on entendit siffler les lamères de cette Némésis, foudroyant de droite et de gauche, en aveugle, véritable énergumène déversant un peu sur tout et sur tous ses torrents d'un fiel âcre et mordant, auquel il ne manquait que de puiser sa source dans une conviction sincère et désintéressée. On ne peut nier que, dans la *Némésis*, les deux auteurs n'aient fait preuve d'un grand talent, d'une immense facilité de versification, et n'aient souvent trouvé de belles veines satiriques dignes d'être comparées aux meilleures pages d'Aristophane et de Juvénal. On n'a pas encore oublié l'immense retentissement qu'obtintrent ces ardeurs philippiques, qui exposaient avec une éloquence enflammée les passions démocratiques du moment. Jamais tant de verve, d'ironie, de poétique indignation n'avait poursuivi, en France, les gouvernants et les ministres, n'avait frappé de traits plus acérés tous ceux qui doivent des comptes à l'opinion publique. Ce succès, il faut bien le dire, tenait autant à la disposition des esprits qu'au mérite de l'œuvre elle-même; un poète était bien sûr de trouver de l'écho en France, lorsqu'il faisait passer par les verges de la satire les hommes qui l'avaient trahi et ceux qui la tenaient alors sous l'oppression. Mais après cette mémorable campagne, le foudroyeur vengeur tomba tout à coup des mains du satirique. On vit M. Barthélemy, brusquement, sans transition, passer avec armes et bagages dans le camp de ceux qu'il avait si vaillamment combattus. Adorant ce qu'elle avait brûlé, sa muse quitta le ton de la satire pour entonner une palinodie dithyrambique; et, comme pour rendre ce scandale plus éclatant, le poète arbora son nouveau drapeau en 1832, à propos de l'état de siège, que venait de flétrir un arrêt de la cour de cassation elle-même. L'étonnement fut grand; l'opinion publique se montra sévère, et il faut bien reconnaître qu'elle en avait le droit, après avoir accueilli les productions antérieures avec tant d'enthousiasme. Mais quelle était la cause d'un revirement si soudain ? C'est M. Barthélemy qui répond lui-même :

Comme un coup de tam-tam, un bruit inattendu,
En signalant mon nom, a dit : Il est vendu !

Différents bruits publiaient qu'il avait vendu en effet sa plume à la police, pour une somme que l'on faisait varier de 22,000 à 157,000 fr. La colère du poète s'alluma; avec une hauteur et un ton de mépris qui ne peuvent convenir qu'à une innocence incontestée, il répondit à ses accusateurs en les appelant des Curius de saturnales.

Nous ne venons certes pas faire à M. Barthélemy un procès rétrospectif; l'opinion a rendu son verdict depuis longtemps, et d'ailleurs le jeune poète de la Restauration est devenu un vieillard à cheveux blancs; mais nous ne pouvons nous empêcher de déclarer, après avoir lu et relu sa prétendue *Justification*, brochure en vers qu'il fit paraître peu de temps après la *Justification de l'état de siège*, que l'homme qui étaye sa défense sur d'aussi tristes maximes doit être dans une situation désespérée. « Fide calomnie ! » s'écrie-t-il. Fide calomnie, en effet : qu'un homme se vende en ce siècle où tout craque de corruption, est-ce donc là chose bien neuve et bien piquante ? Le moyen, d'ailleurs, de croire que Juvénal se soit vendu ! Sachez, dit-il,

Sachez que mes vers seuls, satire, ode ou poème,
Me font les revenus du ministre lui-même.

Dans sa préface, M. Barthélemy nous a dit : « Ah ! Curius de saturnales, vous venez attaquer sous son chaume l'indigent et solitaire Juvénal... » Toutefois, ce n'est là qu'une contradiction sans importance. Mais voici qui est plus grave : abordant hardiment le fond de la question, M. Barthélemy veut nous prouver que le changement est presque une loi de la nature, la marque d'un esprit supérieur, à peu près comme on a dit que l'ingratitude est l'indépendance du cœur. Nous avons déjà cité ailleurs cette tirade; mais elle est trop curieuse pour que nous ne la citions pas encore ici :

Quoi ! dans ce tourbillon qui dévore les âges,
Disloquant nos vertus, nos mœurs et nos usages;
Dans cet immense crible où roulent ballotés
Nos chartes, nos états, nos lois, nos libertés,
Un être à cerveau faible, à caduque poitrine,
Un atome orgueilleux ferait une doctrine,
Et, la fixant du doigt à l'éternel compas,
Verrait changer le monde et ne changerait pas !
Non, le doute et l'erreur sont dans toute pensée;
Nous sommes tous, sans but et sans route tracée,
Des aveugles assis sur le bord du chemin;
Le crime d'aujourd'hui sera vertu demain.
J'ai pitié de celui qui, fier de son système,
Me dit : « Depuis trente ans, ma doctrine est la même ;

Je suis ce que je fus, j'aime ce que j'aimais.
L'homme absurde est celui qui ne change jamais ;
Le coupable est celui qui varie à toute heure
Et trahit, en changeant, sa voix intérieure.

Nous le répétons, voilà de tristes maximes :
Le crime d'aujourd'hui sera vertu demain !

Vous vous trompez, monsieur Barthélemy; l'arrêt qui rangera parmi les hommes vertueux les assassins comme Jean sans Terre, Richard III, Charles IX, Henri III, ou les traitres comme le connétable de Bourbon, Fouché, Talleyrand et Bourmont, cet arrêt, la postérité ne l'a pas encore rendu. Nous ne sommes plus au lendemain de leurs crimes; cependant, l'histoire tient toujours ces hommes cloués à son implacable pilori; et toute la gloire de Napoléon n'a pu encore effacer la tache qu'a étendue sur sa mémoire la mort du dernier des Condés. Eh quoi ! parce qu'il aura plu à un écrivain de renier impudemment ses principes, la fidélité et le dévouement tomberont d'un seul coup de leur piédestal et tant de personnages, illustres précisément parce qu'ils n'ont jamais changé, ne seront que des hommes absurdes !

L'homme absurde est celui qui ne change jamais !
Oh ! quelle morale comode ! Il ne s'agit plus de dire, comme le poète latin :

Justum ac tenacem propositum virum...

L'homme juste d'Horace, que nous avons admiré de si bonne foi, n'est plus qu'un sot, un homme absurde qui fait pitié à M. Barthélemy. Grâces donc soient rendues à la *Justification* de l'auteur de la *Némésis* ! Son nouveau code de morale est destiné à tirer d'inquiétude bien des gens qui avaient eu jusqu'ici la faiblesse de se préoccuper du nom qu'on donnerait à l'apostasie de leurs principes. Désormais, ils pourront renier leurs amis et leurs opinions au gré de leur intérêt ou de leurs caprices, et s'ils s'obstinent, dans quelques circonstances, à se croire liés par la loyauté, la délicatesse ou tout autre sentiment, personne n'aura le droit d'en rendre responsable M. Barthélemy.

Cependant, comme on est tenté d'abuser des meilleures choses, le poète prend soin de poser certaines limites aux changements effrénés qu'on pourrait se permettre en vertu de sa maxime. Il la corrige donc par celle-ci :

Le coupable est celui qui varie à toute heure.

Tous les ans, tous les mois, toutes les semaines même, rien de plus légitime; mais à toute heure ! en vérité, M. Barthélemy ne saurait se prêter à une semblable tolérance. Combien de temps a-t-il fallu à M. Barthélemy pour que ses yeux se soient ouverts et pour qu'il ait reconnu le mauvais teint de la couleur du drapeau sous lequel il avait longtemps combattu ? Il ne nous le dit pas, mais il nous fait entendre clairement qu'il a fallu plus d'une heure, et dès lors nous n'avons rien à dire, il est exempt de tout reproche.

Une chose digne de remarque, c'est qu'à partir du jour où s'est opéré ce changement merveilleux qui prouva à tout le monde qu'il ne fallait pas ranger M. Barthélemy parmi les *tenaces propositi* d'Horace, il n'a plus joué qu'un rôle très-effacé dans la poésie contemporaine. Le météore éclatant de sa popularité s'éteignit subitement; son talent même baissa. Juvénal se mit à rimer laborieusement des fadeurs didactiques, et bien pis encore, la *Bouillotte*, le *Baccarat*, *Syphilis*, etc. Il n'en est pas moins vrai que, pendant quelques années, il a tenu dans notre histoire littéraire une place importante que le poète, sinon l'homme, a droit de revendiquer.

Si, comme nous le pensons, l'auteur des *Jambes* mérite le premier rang dans la satire politique, Barthélemy mérite le second. Son vers est facile, correct, bien frappé, souvent énergique et même brutal, ce qui est permis à la satire. Parfois aussi il va jusqu'à la trivialité, mais sa trivialité est toujours pittoresque. Ce qu'on remarque surtout en lui, c'est l'art de tirer parti des sujets les plus ingrats, ainsi qu'une prodigieuse facilité de versification, dont il abuse quelquefois dans une recherche puérile des difficultés. Sans parler des innombrables productions dans lesquelles il a éparpillé son talent, deux de ses œuvres suffiraient peut-être à sauver son nom de l'oubli : nous voulons parler de la *Némésis* et de son excellente traduction de l'*Enéide*, qui, à notre avis, doit être préférée à toutes celles qui nous avaient été données jusqu'à ce jour.

Voici la liste des œuvres de M. Barthélemy, avec ou sans la collaboration de M. Méry : *Ode au sacre* (1825); les *Siddiennes*, épîtres satiriques sur le xixe siècle, avec Méry (1825); *Épître à M. le comte de Villèle* (1825); les *Jésuites*, épître à M. le président Séguier, avec Méry (1826); les *Grecs*, épître au Grand Turc, avec Méry, et non seul, comme le prétend la *Biographie générale* (1826); la *Villégiature*, avec Méry (1826); *Rome à Paris* (1826); *Biographie des quarante de l'Académie française*, *Malagutti et Ratta*; la *Peyronnède*, la *Guerre d'Alger*, la *Censure* ou le *Congrès des ministres*, *Une soirée chez M. de Peyronnet*, avec Méry (de 1826 à 1828); *Etranges à M. de Villèle* (1828); *Napoléon en Egypte*, avec Méry (1828); *le Fils de l'homme* (1829); *Procès du fils de l'homme*, brochure (1829); *Waterloo*, avec Méry (1829); *Épître à M. de Saintine* (1830); la *Bourse* ou la *Prison* (1830); *l'Insurrection*, avec Méry (1831); *Némésis*, journal hebdomadaire, avec Méry (de mars 1831 à juin 1832). A partir de ce moment, Méry ne collabora qu'à de rares intervalles avec son compatriote, qui fit paraître : la *Justification de l'état de siège* (1832); *Ma Justification* (1832); les *Douze journées* de la

Révolution (de 1831 à 1835); la *Dupinade*, avec L. Reybaud (1831); *l'Ecole du peuple* ou *l'Instruction primaire* (1833); *l'Enéide*, traduction (1838); la *Bouillotte* (1839); la *Syphilis*, traduction en vers du poème latin de Fracastor; le *Baccarat* (1843); *Nouvelle Némésis* (1844); la *Vapeur* (1845); le *Deux décembre*, poème apologétique publié dans le *Siècle*, et enfin une foule de poésies fugitives, odes, épîtres, etc., disséminées dans les recueils, ou publiées en brochures à diverses époques.

BARTHÉLEMY (Jean-Joseph-Hippolyte), homme politique et magistrat français, né à Lauterbourg en 1802, mort en 1863. Il venait de se faire recevoir licencié en droit à la faculté de Strasbourg, lorsque le duc d'Angoulême envahit l'Espagne, à la tête d'une armée française, pour y rétablir le pouvoir absolu. Barthélemy partit aussitôt pour la Péninsule et grossit le petit nombre de Français qui, pour protester contre cette odieuse intervention, combattirent avec Carrel dans les rangs des libéraux espagnols. De retour en France, il se fit inscrire comme avocat au barreau de Strasbourg (1825), et, après la révolution de Juillet, il fut nommé procureur du roi à Béthune, par Dupont de l'Eure, puis conseiller à la cour de Poitiers en 1840. En 1848, le département de la Vienne l'envoya siéger à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité de la justice. Barthélemy, dont le libéralisme s'était singulièrement atténué, vota presque constamment avec la droite. Non réélu à l'Assemblée législative, il fut nommé, en 1852, conseiller à la cour impériale de Lyon.

BARTHÉLEMY (Antoine-Auguste), homme politique français, né à Paris en 1802. Après avoir été quelques années à la tête d'une imprimerie, il se fixa, en 1829, à Baillieu-l'Évêque, dans le département d'Eure-et-Loir, et se signala aussitôt par l'ardeur de ses opinions libérales. Aussitôt après la révolution de Juillet, il fut nommé maire de Baillieu, élu conseiller général en 1836, et choisi par le gouvernement provisoire, en 1848, pour être commissaire de la république. Envoyé par 57,000 suffrages à l'Assemblée constituante, il vota avec les républicains qui avaient pour organe le *National*, se rallia à la proposition Râteau, fut réélu à la Législative, où il suivit la même ligne de conduite politique dans les rangs de la gauche, et enfin, après le coup d'État du 2 décembre, vécut complètement dans la retraite.

BARTHÉLEMY (Emmanuel), homme politique français, né à Marseille en 1804. Issu d'une famille qui professait un culte idolâtre pour le trône et l'autel, mais doué d'une intelligence aussi élevée que pénétrante, le jeune Barthélemy ne tarda pas à embrasser avec ardeur les idées libérales et à se montrer un ennemi déclaré de la Restauration. Devenu courtier de marchandises, il conquit, dans sa ville natale, une grande position, une réelle influence, se mit au premier rang parmi les chefs du parti radical, et, lorsque éclata la révolution de 1848, il fut chargé de diriger l'administration municipale de Marseille. Bientôt après, le département des Bouches-du-Rhône l'envoyait à la Constituante par plus de 70,000 voix sur moins de 80,000 votants. Membre du comité de l'Algérie et des colonies, il monta plusieurs fois à la tribune et vota avec le parti démocratique. Après l'élection du président de la république, il se prononça contre la politique de l'Élysée, vota contre l'interdiction des clubs, contre le cautionnement des journaux et blâma l'expédition de Rome tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative.

BARTHÉLEMY (Math.-Barthélemy Thoux, dit), vaudevilliste français, né à Paris en 1804, a fait jouer sous son nom seul le vaudeville de *l'Audience du roi* (1832), et a donné, en collaboration avec divers auteurs, entre autres MM. Brunswick et Michel Masson, environ trente pièces représentées sur les théâtres de genre. Nous citerons principalement : les *Cuisiniers diplomates* (1825); le *Conseil de révision* (1832); *l'Art de ne pas monter sa garde* (1833); la *Sonnette de nuit* (1836); les *Pages du czar* (1837); *Cantatrice et marquise* (1843); *Un Voyage à Paris* (1845); *l'Hospitalité d'une grisette* (1847); *Un Déluge d'inventions* (1849); le *Roi, la dame et le valet* (1853), etc. Quelques-unes de ces pièces ont joui d'une certaine vogue.

BARTHÉLEMY (Anatole-Jean-Baptiste-Antoine de), archéologue français, né à Reims (Marne) le 1er juillet 1821, est fils de Claude-Félix-Hyacinthe de Barthélemy, ancien préfet. Elève de l'Ecole des chartes, il entra dans l'administration, occupa les fonctions de secrétaire général de la préfecture du département des Côtes-du-Nord, et fut nommé ensuite sous-préfet de l'arrondissement de Belfort (Haut-Rhin), puis sous-préfet de l'arrondissement d'Yvetot. On doit à M. Anatole de Barthélemy, qui a été nommé correspondant du ministère de l'instruction publique, un certain nombre de travaux d'archéologie ou de numismatique. Nous citerons : *Rapport sur quelques monuments religieux et féodaux du département de la Loire* (Caen, 1842, in-8°); *Essai sur l'histoire monétaire du prieuré de Souigny* (Clermont-Ferrand, 1846, in-8°); *Monnaies des Auterici* (1847, in-8°), extrait de la *Revue numismatique*; *Nouveau manuel*